



NOTE D'INFORMATION

LA CENTRAFRIQUE BIENTOT DOTÉE D'UNE AUTORITÉ NATIONALE DE LUTTE ANTIMINES AVEC LE SOUTIEN DE LA MINUSCA ET D'UNMAS

Bangui, le 3 avril 2024 – La République Centrafricaine (RCA) sera bientôt dotée d'une Autorité nationale de lutte antimines, a annoncé mercredi le point focal national pour la lutte antimines au Ministère de la Défense, le Lieutenant-Colonel Edgar Ghazaka, en soulignant l'engagement du Gouvernement à faire face à cette menace qui touche certaines régions du pays. L'annonce coïncide avec la Journée internationale de sensibilisation au problème des mines et de l'assistance à la lutte antimines, le 4 avril, dont le thème cette année est "*Protéger les vies. Construire la paix*".

« *Le gouvernement est à pied d'œuvre pour créer l'autorité nationale de lutte antimines. A cet effet, la MINUSCA et UNMAS nous apportent un appui technique. Les textes régissant cette autorité sont prêts et vont être remis au Gouvernement* », a annoncé le point focal national à Bangui, durant la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA à laquelle a également pris part la cheffe du programme antimines du Service antimines de l'ONU (UNMAS) en RCA, Sophie Van Royen.

« *Nous constatons une forte montée des incidents avec les mines et les engins explosifs ainsi que le nombre de victimes dans l'ouest et le nord-ouest du pays* », a ajouté ce responsable, précisant que face à la menace et les victimes causées par ces engins, le Gouvernement a désigné, le 31 mars 2023, un point focal en charge de la lutte contre les mines, qui est l'interface avec les Nations Unies. Le point focal national a également salué la contribution énorme d'UNMAS pour « *ses missions satisfaisantes* », sa compétence et son expertise.

Pour sa part, la cheffe de programme d'UNMAS, Sophie Van Royen, a indiqué que pour faire face à la menace en RCA, la MINUSCA continue à éduquer la population civile aux risques afin qu'elles puissent « *reconnaitre et comprendre les dangers, et adopter les bons comportements et réactions* ». « *609 séances d'éducation aux risques des engins explosifs organisées en 2023 par la MINUSCA, via UNMAS, dans les communautés de l'Ouest et du Centre du pays. 29.328 personnes touchées par l'éducation aux risques dont 8.667 filles, 9.417 garçons et 5.761 femmes* », a-t-elle indiqué.

Selon la cheffe d'UNMAS, le soutien de la MINUSCA dans le domaine de la lutte antimines s'étend aussi aux autorités nationales, notamment par le développement de ses capacités. « *En 2023, 41 membres des Forces Armées Centrafricaines (FACA) ont reçu au moins une formation de niveau 1 en matière de neutralisation et enlèvement des engins explosifs, avec plus de 30 spécialistes FACA ayant réussi la formation de niveau 3, constituant une capacité nationale auparavant inexistante* », a-t-elle affirmé.

De même, le projet-pilote de 2023 de la MINUSCA a permis le déploiement temporaire à Paoua de spécialistes FACA, précédemment formés par UNMAS, pour transmettre leurs connaissances en matière d'atténuation de la menace des engins explosifs à

« 70 éléments FACA, Police et Gendarmerie. Le service de lutte antimines a également formé 19 éléments FACA, Police, Gendarmerie, Douanes et Eaux et Forêts de Paoua en matière de gestion des armes et de munitions ».

De son côté, le porte-parole de la MINUSCA, Vladimir Monteiro, a fait part des patrouilles menées la semaine écoulée par différents contingents de la Force sur le territoire national, y compris avec les FACA dans la région de Bambari, afin de protéger les populations et renforcer la sécurité dans certaines localités comme Obo, Zemio et Mboki, dans le Haut-Mbomou, et le triangle Ouadda-Sam Ouandja-Ouanda Djalle. La composante Police de la MINUSCA a également effectué des patrouilles, notamment avec les Forces de sécurité intérieure (FSI).